

## Groupe des élus majoritaires

La période estivale est propice à l'entretien des matériels et équipements pour assurer une rentrée scolaire et associative dans les meilleures conditions pour les enfants, les enseignants et les bénévoles associatifs.

Avec 14 classes, l'école élémentaire accueille près de 355 enfants dans des bâtiments d'une surface de 2 560 m<sup>2</sup> et un espace détente (cour et préau) de 2 400 m<sup>2</sup>, ce qui nous donne un ratio de surface par enfant pour les bâtiments de 7,20 m<sup>2</sup>, soit très sensiblement supérieur à la norme seuil qui est de 2,4 m<sup>2</sup>.

Pour autant, afin de toujours améliorer ce lieu d'apprentissage des savoirs, nous avons décidé d'agrandir la surface de notre école élémentaire sans empiéter sur les espaces existant en construisant une B.C.D. (Bibliothèque centre documentaire) de 70 m<sup>2</sup> sur un espace vert non utilisé par l'école et jouxtant la cour de l'école élémentaire.

Ce nouveau bâtiment sera mis en service au printemps 2020 et sera dédié en priorité à des activités culturelles autour de projets pédagogiques menés avec les élèves par les enseignants.

Parallèlement à ces travaux, nous allons rénover la maison existante, recevant les inscriptions des familles à l'école, les bureaux de l'ALAE et l'accueil du CLAS.

Enfin, conformément à nos engagements, nous menons une démarche participative avec tous les acteurs du monde éducatif afin de définir un cahier des charges pour la construction d'un nouveau groupe scolaire.

Dans le cadre d'un comité de pilotage où sont représentés les enseignants, les parents d'élèves, les élus du conseil municipal, des techniciens municipaux et l'ALAE, nous travaillons sur un projet qui vous sera présenté avant la fin de l'année.

L'école maternelle est fin prête pour accueillir nos tout-petits. Durant l'été, des travaux de peinture et l'installation d'un nouveau jeu et sol souple dans la cour ont été effectués.

À l'instar de l'école élémentaire, l'école maternelle (7 classes) accueille 180 élèves dans des bâtiments d'une surface de 1148 m<sup>2</sup> et 1390 m<sup>2</sup> d'espace de détente (cour et préau). Le ratio de surface par enfant (6,37 m<sup>2</sup>) est également supérieur à la valeur seuil qui est de 2 m<sup>2</sup>.

Bien entendu, ceci n'est pas une fin en soi ; c'est davantage la qualité des conditions d'accueil des enfants et des enseignants dans le temps scolaire mais également celle des services que nous proposons aux familles qui motivent nos actions au quotidien. C'est la raison pour laquelle, nous avons à cœur de travailler avec tous les usagers et partenaires de ces lieux.

Dans l'attente de faire le point avec vous sur nos travaux, nous vous souhaitons une excellente rentrée !

Sandro Ballotta  
Adjoint au maire,  
en charge de l'éducation  
pour le groupe des élus majoritaires

## Groupe des élus minoritaires

Et voici Septembre, qui signe, entre autres Rentrées, celle des Ecoles.

Près de 560 enfants, accompagnés par enseignants et personnels communaux, feront la Rentrée 2019-2020, dans des conditions que nous souhaitons les plus favorables.

Les structures scolaires touchent au seuil d'accueil maximum. Nous avons œuvré au long de ce mandat afin que réflexion et actions soient mises en œuvre pour au moins initier le chantier d'un 2ème groupe scolaire sur la commune. Nous n'avons pas convaincu la Majorité. Un comité de pilotage a été mis en place il y a peu, qui ne verra ses travaux aboutir qu'en ...? alors que notre mandature se termine en mars 2020 !!

Pour autant, il est crucial d'avoir à l'esprit 3 objectifs :

- Avoir des groupes scolaires de dimension humaine, le groupe actuel (20 classes) devient compliqué à gérer sur des espaces communs de plus en plus restreints, et chaque année on fait bâtir une classe de plus... sur la restauration scolaire : 80% des enfants l'utilisent ! et sûrement sur la gestion administrative pour les enseignants
- Accueillir dans de bonnes conditions les écoliers à venir des quartiers nouveaux : Saint-Jory dès 2020 (250 logements), Gamasse-Rébeillou dès 2024 (630 logements).
- Offrir aux élèves une alimentation de qualité en circuit court (Ferme de Salsas), en cuisine centrale : investir pour économiser à terme, et réduire le Gaspillage Alimentaire en hausse de 2 tonnes en 2019 : cherchez l'erreur !

Ordures Ménagères et Tri Sélectif : imposé par Toulouse-Métropole s'installe un dispositif qui à notre avis est une régression des services et du développement durable. Faire se déplacer 2500 ménages vers les points de collecte du Verre, mal identifiés encore, n'est pas écologiquement défendable, et risque de lester de tonnes de verre les Ordures Ménagères !

Soyons actifs et réactifs.

Bonne rentrée à tous !

Chantal Cros  
Conseiller municipal  
pour le groupe des élus minoritaires